

Crise du Logement :

La Précarité Gagne les Douaniers

Face à une situation de plus en plus critique, la **CFDT** a, une nouvelle fois, interpellé le Directeur pour qu'il prenne des mesures concrètes et immédiates.

L'urgence est réelle : entre tension extrême sur les cités douanières, pénurie et refus de logements, les agents sont confrontés à une précarité croissante.

Sur les grandes métropoles comme Bordeaux et Toulouse, la situation est encore plus alarmante : aucune offre de logement n'est disponible pour les agents. Alors que la demande ne cesse d'augmenter, les solutions manquent cruellement, plongeant les nouveaux affectés dans une véritable impasse.

La tension monte dans les cités douanières : état des lieux

- **Cité d'Anglet** : 100 % des logements occupés (35 sur 35)
- **Cité de Cambo** : 100 % des logements occupés (24 sur 24)
- **Cité de Socoa** : 100 % des logements occupés (4 sur 4)
- **Cité d'Ax-les-Thermes** : 100 % des logements occupés (5 sur 5)
- **Cité de Gaud** : 50 % des logements occupés (7 sur 14)
- **Cité d'Oloron** : 75 % des logements occupés (9 sur 12)
- **Cité d'Arès** : 100% des logements sont occupés (6 sur 6)

Malgré les demandes répétées de la **CFDT** de respecter le règlement en vigueur à la masse, la tension sur le parc immobilier de nos cités douanières atteint son paroxysme.

Face à une pression immobilière sans précédent, la **Direction a multiplié les courriers informatifs** à destination des agents résidant dans des logements de masse (actifs, retraités, extérieurs). Ces courriers visent à les sensibiliser à la situation critique : **l'impossibilité de répondre aux demandes croissantes**, en particulier celles des nouveaux affectés.

Lors de la CTM du 21 janvier, nous avons été dans l'obligation de refuser un logement masse des douanes à 2 personnes sur les 4 demandes de nouveaux affectés dans notre DR.

Il est temps de passer des paroles aux actes !



Décisions stratégiques de la CTM :

- **Cités en tension (Anglet, Cambo, Socoa) :**
La CTM a tranché. Dorénavant, seuls les **douaniers actifs** pourront prétendre à un logement. Les baux précaires accordés aux agents tiers (DGFIP et autres ministères) seront progressivement résiliés, avec un délai raisonnable pour permettre leur relogement.

- **Situation des veufs/veuves de douaniers actifs/retraités :**
Conformément au RAOL, ces personnes seront considérées comme tiers après le décès de leur conjoint douanier.
- **Création de nouvelles solutions :**
Un logement T5 se libérera au **1er semestre 2025**. La CTM a validé la création de **chambres meublées** pour se donner une plus grande marge de manœuvre face aux demandes.

Travaux et investissements programmés (PIC 2025/26)

- **Cité d'Anglet :** 250 000 € pour le traitement de la façade.
- **Cité d'Arès :** 100 000 € pour la réfection de la toiture.
- **Cité de Cambo :** 55 000 € pour des réparations ciblées sur les pignons (notamment du bâtiment C).
- **Cité de Socoa :** 42 000 € pour remplacer un système de chauffage vétuste et dangereux (problèmes d'évacuation des fumées).

Améliorations ponctuelles (FACVA Masse)

- **Oloron :** Installation de mitigeurs, ainsi que des volets roulants électriques.
- **Gaud :** Remplacement de volets défectueux dans 4 logements.
- **Anglet, Arès, Cambo :** Livraison et installation de **tables de pique-nique** aux beaux jours pour améliorer la qualité de vie des résidents.

Points divers

- **Changement de responsables :**
Démission du responsable de la cité de Gaud,
Un nouveau responsable a été nommé pour la cité de Cambo.

Face à une crise grandissante, la **CFDT** considère que les mesures actuelles ne sont qu'un premier pas. **Il est indispensable d'engager une réflexion globale**, non seulement sur l'offre de logements locatifs, mais aussi sur **l'accession à la propriété**, notamment via des partenariats avec des bailleurs sociaux.

De plus, nous demandons à la Direction de se pencher sur :

- **La sécurisation des cités douanières**, pour garantir la sérénité des résidents.
- **Un véritable plan d'amélioration de l'habitat**, afin d'offrir des conditions de vie dignes et modernes à nos agents.
- **L'installation de bornes de recharge pour véhicule électrique.**

Pour la **CFDT**, **protéger nos collègues passe par des engagements concrets et une vision ambitieuse de leur avenir**. Les agents méritent des solutions durables, à la hauteur de leur engagement quotidien.

Les représentants CFDT à la CTM
Marine GOMEZ et Sylvain LANCHANTIN